



PRÉFET DES ARDENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Charleville-Mézières, le 18 octobre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE : Difficultés d'approvisionnement en carburant dans les Ardennes - Prolongation

Le département des Ardennes connaît des difficultés d'approvisionnement de carburant. Il ne s'agit pas d'une situation de pénurie de carburant, mais bien de difficultés de distribution de carburants.

La situation est suivie très étroitement par les services de l'Etat, en lien avec la préfecture de Région, afin de rétablir une situation normale.

Afin d'éviter les phénomènes d'achats préventifs, préjudiciables au bon fonctionnement des stations services, Alain BUCQUET, préfet des Ardennes, a décidé de prolonger l'interdiction de vente et d'achat de carburant dans tout récipient de type jerrican ou bidon à partir de ce **lundi 17 octobre 2022 à 12h00 jusqu'à normalisation de la situation.**

Une dérogation est cependant accordée à toute personne ou entreprise exerçant une profession nécessitant l'usage de jerricans ou bidons.

Le préfet rappelle aux automobilistes et usagers de ne pas modifier leurs habitudes de consommation, et tient à remercier l'ensemble des Ardennais et Ardennaises pour le civisme et la résilience dont ils ont su faire preuve depuis le début de cette crise.

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État

Mél : pref-communication@ardennes.gouv.fr

1 place de la Préfecture
08005 Charleville-Mézières cedex

